



# L'intendant

N° 13, Décembre 2007

*Bulletin d'information et sélection d'articles pour réflexion sur notre environnement.*

Population mondiale le 1<sup>er</sup> janvier 2008: 6, 666, 615, 930 humains

## Nos meilleurs vœux à tous À l'occasion du nouvel an!

### VISITE DE VANDALES

En juin 2007, pendant que le Centre d'intendance écologique L. (CIEL) inaugurait la Réserve naturelle du Coteau-de-la-Rivière-La Guerre, en présence d'un représentant du Ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP), sur la même Réserve naturelle, à quelques pas du lieu où se déroulait la cérémonie, un acte criminel se commettait.

À notre insu, un produit toxique, probablement un herbicide, a été déversé dans un étang y tuant toute vie. En mai 2007, l'étang regorgeait de vie avec quenouilles verdoyantes et rainettes claironnantes. À la fin de juin, le spectacle était désolant, on n'y trouvait plus qu'une accumulation de roseaux séchés et jaunâtres dans une eau chargée de décomposition. Notre espoir d'observer une amélioration par la suite a été vain. L'étang est resté mort tout l'été sans que la vie n'y réapparaisse.

Notre premier geste fut de porter plainte pour vandalisme. La Sûreté du Québec refusa la plainte en nous disant que les déversements toxiques relèvent du Ministère de l'Environnement (MDDEP). Nous avons donc dirigé notre plainte au MDDEP. Un inspecteur visita les lieux le 24 juillet 2007 avec comme mandat de "vérifier le bien fondé d'une plainte de contamination d'un étang situé sur la Réserve naturelle du Coteau-de-la-Rivière-La Guerre dont la cause serait peut-être reliée à l'application de pesticides".

Les dégâts occasionnés par la contamination de l'étang ont été observés, notés, photographiés. Mais devant l'absence de preuves permettant d'identifier un auteur à cette tragédie environnementale, aucune accusation n'a pu être portée. Une preuve circonstancielle est jugée insuffisante. Le rapport d'inspection conclut que "*aucune infraction à la loi sur les pesticides... n'a pu être établie*". Des recommandations ont été faites à certaines personnes concernant les règles d'utilisation des pesticides.

Une seule certitude existe : il y a eu contamination toxique de l'étang. Le reste n'est que preuves circonstancielle et spéculations.

Deux hypothèses s'offrent à nous pour expliquer cette contamination toxique:

- soit qu'il s'agisse d'un acte involontaire, une dérive par le vent ou le ruissellement lors de l'épandage d'un herbicide (Roundup) dans un champ voisin au début de juin 2007. Nous n'y croyons pas mais si c'était le cas, il faut en déduire que les épandages de pesticides agricoles ont des effets dévastateurs pires qu'on ne le soupçonnait;
- l'autre possibilité qui nous apparaît plus vraisemblable consiste en la perpétration d'un acte malfaisant réalisé avec la volonté de nuire et de faire mal. Mission accomplie ! Ça nous a fait mal ! Ça a fait mal à tous ceux qui aiment la nature !

Déverser un polluant dans un étang est un acte criminel et la tolérance sociale à cet égard doit être nulle. L'auteur ou les auteurs d'un tel crime doivent être recherchés et sanctionnés par la loi au même titre que les auteurs d'autres vandalismes.

Un espoir pointe à l'horizon, celui de voir réapparaître en 2008 les quenouilles et réentendre le chant des rainettes et des ouaouarons.

Jean-Marie Latreille



## Projet d'exposition de pierres fossilisées

Un de nos membres, le paléontologue Pierre Groulx a récemment fait des trouvailles inédites de fossiles dans la région. Monsieur Groulx a proposé à CIEL de monter une exposition permanente de ces pièces datant de millions d'années dans les ruines de la maison Moriarty sur le territoire de la Réserve naturelle, contribuant ainsi à la préservation de notre patrimoine.

Il s'agit de traces d'animaux marins de l'ère cambrienne (plus de 500 millions d'années) .

À compter de juin 2008, l'exposition permanente sera ouverte aux membres de CIEL et au public moyennant le respect des règlements concernant les visiteurs sur la Réserve naturelle. Des informations techniques et scientifiques sur les fossiles, les datations et les types de roches seront disponibles sur place.

+++++

### **L'herbicide le plus répandu serait dangereux pour les humains.**

Article publié dans *Le Devoir* du jeudi 17 mai 2007, sous la plume de Louis-Gilles Francoeur

**Le Roundup Ready, produit par la multinationale Monsanto, est l'herbicide le plus vendu dans le monde. Plusieurs plantes transgéniques alimentaires ont été créées pour résister à son action dévastatrice sur la végétation, ce qui permet de les arroser avec moins de contraintes. Sa popularité tient aussi au fait qu'il serait un des herbicides les moins dangereux à utiliser.**

Une équipe de chercheurs de l'Université de Caen, en France, vient de démontrer que le Roundup Ready de Monsanto est beaucoup plus dangereux qu'on ne le croit généralement: les chercheurs ont établi en effet que le populaire herbicide avait des effets toxiques inconnus à ce jour sur les cellules embryonnaires des humains, au point de pouvoir affecter leur capacité de reproduction et le développement des fœtus.

Cette équipe est dirigée par le professeur Gilles-Éric Séralini, un spécialiste de la biologie moléculaire qui a signé plusieurs livres sur les organismes génétiquement modifiés (OGM). Ce dernier s'est intéressé aux impacts des pesticides sur les cellules humaines après avoir découvert une étude réalisée en Ontario au début de l'actuelle décennie, laquelle faisait état de taux anormaux de malformations congénitales, de fausses couches et d'effets sur le système hormonal d'agricultrices de cette province. L'article scientifique sur les découvertes de l'équipe Séralini vient d'être publié sur le site Internet de la revue *Archives of Environmental Contamination and Toxicology*, dirigée par un éminent chercheur de la Food and Drug Administration des États-Unis.

L'étude en question indique que le Roundup tel que vendu et utilisé à la ferme est plus toxique que son ingrédient actif et homologué, le glyphosate. Ce constat, réalisé à partir d'analyses des effets de l'herbicide sur des lignées de cellules embryonnaires cultivées, démontre que les adjuvants ajoutés au Roundup seraient plus toxiques que l'ingrédient dit actif. Mais comme ces adjuvants ne sont ni divulgués- on les considère comme des secrets industriels—ni homologués, leurs effets sur la santé ne sont pas systématiquement étudiés. Pour l'équipe de chercheurs français, ce constat met en relief "*les lacunes de la réglementation européenne sur l'étude des mélanges et des perturbateurs hormonaux*" qui composent ces produits que les agriculteurs absorbent inévitablement, et qui peuvent rejoindre les autres humains par les aliments arrosés ou par l'eau des cours d'eau où ils aboutissent en partie.

L'équipe française souligne que ses travaux vont permettre de "mieux comprendre les problèmes de fausses couches, de naissances prématurées ou de malformations sexuelles chez les bébés, entre autres de couples d'agriculteurs".

Un de leurs principaux constats réside dans le fait qu'ils ont constaté des effets toxiques létaux sur des cellules exposées à des doses d'herbicide bien inférieures aux doses réputées sécuritaires. Ils affirment aussi que le Roundup est un perturbateur de l'aromatase, un enzyme qui stimule la production d'œstrogène, un élément important du développement sexuel.

Le Roundup de Monsanto est couramment utilisé sur des cultures comme le soya et le maïs, deux plantes désormais vendues par la même multinationale en version transgénique en raison de leur capacité de résister à son puissant herbicide. Comme le révélait *Le Devoir*, une luzerne transgénique pourrait bientôt s'ajouter à la liste des plantes capables de survivre à un épandage de Roundup. Contrairement au soya et au maïs, la luzerne est destinée aux animaux de ferme et non aux humains. *Ajout de l'Intendant: un chercheur de l'Université de Pittsburgh, en Pennsylvanie a découvert récemment que le Roundup est très toxique pour les amphibiens dont les grenouilles.* (en.wikipedia.org/wiki/roundup)...